

iCHAIR MC3

1.612 AA1
Janvier 2022



Poids d'utilisateur autorisé
160 kg (chargement incl.)

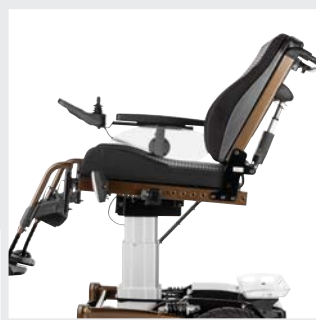
Avec élévation du siège CODE 27
150 kg (chargement incl.)



MEYRA®



Facilité de maintenance
Maintenance aisée des batteries
grâce au coffret de batterie
extensible



Élévation du siège de 300 mm



Éclairage LED durable



Suspension intégrale

La rencontre du design et de la fonction

RENTABILITÉ

- Efficacité grâce à un entretien simple et à une grande facilité de maintenance
- Besoin réduit en réparations grâce à l'utilisation de composants haut de gamme et durables
- La conception modulaire de la famille iCHAIR permet la compatibilité des composants
- De nombreuses possibilités de réglage permettent une adaptation individuelle
- Réutilisation simplifiée grâce à des tolérances d'utilisation optimales

BÉNÉFICE THÉRAPEUTIQUE

- Idéal pour le maintien de la mobilité à la maison, au travail et au bureau
- Décompression efficace et positionnement détendu pour une assise de longue durée grâce à des grandes plages de réglages électriques
- Différents systèmes d'assise en fonction des besoins individuels
- Confort de conduite idéal pour des longs trajets grâce à une suspension intégrale de série
- L'élévation stable du siège de 300 mm favorise la mobilisation et l'intégration sociale de la personne concernée

DOMAINE D'UTILISATION

- Pour l'intérieur et l'extérieur
- Pour une utilisation durable et journalière en vue d'une mobilité autonome, même en cas de sévères troubles fonctionnels
- Personnes travaillant et actives qui ont besoin d'un fauteuil roulant pour diverses situations de la vie quotidienne
- Adapté pour l'extérieur grâce aux grands pneus de série et à la suspension intégrale
- Les dimensions compactes, la grande maniabilité et l'élévation du siège en option permettent d'évoluer facilement en intérieur

☐ COMMANDE☐ DEVIS☐ VERSION SPÉCIALE

Adresse de facturation / Réf. client :

Adresse de livraison :

Notes / Remarques :

MEYRA

Poids d'utilisateur autorisé
160 kg (chargement incl.)

avec élévation du siège CODE 27
150 kg (chargement incl.)

iCHAIR MC3 1.612 AA2

Tous les prix sont indiqués hors TVA ! Valables du 01.01.2022 au 31.12.2022

Nos conditions générales de vente s'appliquent, vous pouvez les consulter sur www.meyra.de/AGB.**HT €: 8094.16****TTC €: 8539.33****LPPR: 9178455****LPPR €: 3487.95****Caractéristiques techniques**

Largeur d'assise ^{1) 2)}	380 - 650
Profondeur d'assise ²⁾	400 - 560/400 - 560/500/480 - 530
Hauteur du dossier ²⁾	450 - 500 / 530 - 570 / 640 / 640
Longueur de jambe ²⁾	280 - 430/350 - 500/350 - 500/350 - 500
Hauteur des accoudoirs ^{2) 7)}	240 - 350/180 - 290/140 - 250/180 - 290
Hauteur d'assise avant ²⁾	460 - 520/530 - 590/580 - 640/610 - 670
Longueur avec re- pose-pieds	1 170
Longueur sans re- pose-pieds	870

Largeur, état déplié ³⁾	630
Hauteur sans appui-tête ³⁾	970 - 1 140
Longueur de transport	870
Hauteur de transport min.	590
Taille de roue avant	260 x 70 (10")
Taille de roue arrière	356 x 75 (14")
Hauteur d'obstacles max.	70
Rayon de braquage	900
Autonomie avec batterie 38 Ah (5 h), 45 Ah (20 h)	25 - 30
Autonomie avec batterie 63 Ah (5 h), 73 Ah (20 h)	35 - 40



Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.



Caractéristiques techniques

POIDS EN KG

Poids de transport à vide, équipement de base min. ⁴⁾	108
Poids de la personne max. ⁸⁾	160
Poids total autorisé, options incl.	320
Chargement max.	10

Dimensions en mm, poids en kg, roues en pouces, tolérances dimensionnelles ± 10 mm

Données sous réserve de modifications conceptuelles.

¹⁾ cf. catégorie 01 Largeur d'assise²⁾ systèmes d'assise Plaque d'assise / ErgoSeat / ERGOSTAR / RECARO³⁾ systèmes d'assise Toile / ErgoSeat⁴⁾ sans repose-jambes et sans accoudoirs⁵⁾ dans des conditions de test 6 / 10 km/h avec batterie 73 Ah (20 h)⁶⁾ cf. catégorie 00 Châssis/Motorisation⁷⁾ avec accoudoir CODE 106⁸⁾ Remarque : 150 kg avec CODE 27

CARACTÉRISTIQUES

Vitesses de conduite km/h	6 / 10
Puissance moteur W, 6/10 km/h	2 x 220 / 2 x 300
Autonomie avec batterie	
43 Ah(5 h) / 50 Ah(20 h) max. en km ⁶⁾	25 - 30
Autonomie avec batterie	
63 Ah (5 h), 73 Ah (20 h) max. en km ⁶⁾	35 - 40
Montées / descentes autorisées	15 %
Type de direction	indirecte
Inclinaison électrique de l'assise	-2° à 33°
Inclinaison mécanique de l'assise	0° à 10°
Inclinaison électrique du dossier	-10° à 50°
Inclinaison mécanique du dossier	-10° à 30°
Élévation électrique du siège	300

00

Châssis / Motorisation

	CODE	DÉSIGNATION			HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
		Vitesse	Puissance moteur	Autonomie				
☐	115	6 km/h	2 x 220 W	max. 40 km	0,00	0,00		
☐	117	10 km/h	2 x 300 W	max. 30 km	0,00	0,00		

Pour plus de puissance !

		Vitesse	Moteur plus puissant					
☐	903	6 km/h	2 x 300 W	seulement en combinaison avec R-Net CODE 702 (120 A) et CODE 115	795,00	838,72		
☐	903	10 km/h	2 x 350 W	seulement en combinaison avec R-Net CODE 702 (120 A) et CODE 117	795,00	838,72		

Options de châssis

☐	892	Suspension standard pour poids d'utilisateur jusqu'à 120 kg	0,00	0,00
☐	891	Suspension renforcée pour poids d'utilisateur de 120 à 160 kg	0,00	0,00

☐ Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

01 Largeur d'assise (LA)

	CODE	DÉSIGNATION		HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	38	LA 380 mm	Largeur d'assise réglable en continu de 380 à 500 mm via les accoudoirs (largeur de la surface d'assise 380 mm)	0,00	0,00		
☐	43	LA 430 mm	Largeur d'assise réglable en continu de 430 à 520 mm via les accoudoirs (largeur de la surface d'assise 430 mm)	0,00	0,00		
☐	48	LA 48 mm	Largeur d'assise réglable en continu de 480 à 600 mm via les accoudoirs (largeur de la surface d'assise 480 mm)	0,00	0,00		
☐	53	LA 53 mm	Largeur d'assise réglable en continu de 530 à 650 mm via les accoudoirs (largeur de la surface d'assise 530 mm)	0,00	0,00		

En combinaison avec ErgoSeat Pro, seulement possible avec LA de 430 et 480 mm. Pour RECARO et ERGOSTAR, la largeur d'assise réelle comporte env. 500 mm.

02 Profondeur d'assise (PA)

Déterminez votre profondeur d'assise dans la catégorie 07 Assise et systèmes d'assise en combinaison avec le système d'assise !

03 Hauteur d'assise avant (HAAv) en combinaison avec la roue directrice (sans coussin d'assise)

*HAAv mesurée avec une inclinaison d'assise de 4°, bord supérieur de la plaque d'assise

CODE	DÉSIGNATION	Ø INCH / MM	HAUTEUR D'ASSISE AVANT (HAAV) EN MM*			HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
			460	490	520				
142	Pneus avec jante alu	10" 260	☐	☐	☐	0,00	0,00		

Veuillez observer la hauteur du coussin d'assise : coussin d'assise standard +60 mm, ErgoSeat +70 mm, ERGOSTAR +120 mm et RECARO +150 mm

Options de roue directrice

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	146 Pneus gonflés avec protection contre les crevaisons	0,00	0,00		
☐	900 Pneus increvables	0,00	0,00		
☐	816 Garde-boue pour roues directrices	111,00	117.10		

☐ Faites votre choix en cochant les cases correspondantes☐ Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.**04 Roues motrices**

	CODE	DÉSIGNATION	Ø INCH / MM	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	460	Roues motrices avec jantes alu	14" 356	0,00	0,00		

Options de roue motrice

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	846	Pneus gonflés avec protection contre les crevaisons	0,00	0,00		
☐	904	Pneus increvables	91,00	96,00		
☐	824	Garde-boue pour roues motrices	197,00	207,83		

05 Couleur des pneus

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	908	Noir (résistant à l'abrasion), jante couleur carbone	0,00	0,00		
☐	909	Gris, jante couleur carbone	0,00	0,00		

Remarque : Les pneus sont composés d'un mélange caoutchouc et peuvent laisser des traces durables ou difficiles à enlever sur certains supports (p. ex. sols en matière synthétique, en bois ou parquets, tapis, moquettes). Nous ne pouvons assumer aucune responsabilité pour des dommages dus à l'abrasion.

06 Inclinaison de l'assise / Élévation du siège

	CODE	DÉSIGNATION	INCLINAISON DE L'ASSISE	ÉLÉVATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	119	Inclinaison mécanique de l'assise, par paliers	0° à 10°	-	0,00	0,00		
☐	118	Inclinaison électrique de l'assise, en continu de 35°	-2° à 33°	-	616,00	649,88		
☐	27	Élévation électrique du siège 150 kg seulement en combinaison avec la commande R-NET	-	300 mm	1628,00	1717,54		

☐ Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

07 Assise et système d'assise

CODE	DÉSIGNATION	PROFON- DEUR D'ASSISE	COMPATIBLE AVEC SYSTÈME DOSSIER				HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
			Dossier	Dossier à tension	Dossier ErgoSeat	Dossier ErgoSeat Pro				
☐	4276/615 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	400 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	4276/788 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	430 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	4276/619 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	460 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	4276/792 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	490 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	4276/793 ¹⁾	Plaque d'assise sans coussin	530 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	4276 / 356	Plaque d'assise sans coussin, avec extension de tube d'assise de 30 mm	XL 560 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	948 / 615	Siège ErgoSeat	400 mm	-	-	●	●	0,00	0,00	
☐	948 / 788	Siège ErgoSeat	430 mm	-	-	●	●	0,00	0,00	
☐	948 / 619	Siège ErgoSeat	460 mm	-	-	●	●	0,00	0,00	
☐	948 / 792	Siège ErgoSeat	490 mm	-	-	●	●	0,00	0,00	
☐	948 / 793	Siège ErgoSeat	530 mm	-	-	●	●	0,00	0,00	
☐	948 / 356	Siège ErgoSeat	560 mm	-	-	●	●	0,00	0,00	
☐	561 / 615	Coussin d'assise, textile, noir	400 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	561 / 788	Coussin d'assise, textile, noir	430 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	561 / 619	Coussin d'assise, textile, noir	460 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	561 / 792	Coussin d'assise, textile, noir	490 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	561 / 793	Coussin d'assise, textile, noir	530 mm	●	●	●	●	0,00	0,00	
☐	561 / 356	Coussin d'assise, textile, noir	560 mm	●	●	●		0,00	0,00	

☐ Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Assise et système d'assise

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 961	Système d'assise anatomique ERGOSTAR avec dossier à réglage mécanique	759,00	800,74		
☐ 579	Siège RECARO, spécial S, avec réglage mécanique du dossier	1476,00	1557,18		
☐ 567	Siège RECARO, spécial F, avec réglage électrique du dossier, seulement en combinaison avec commande R-Net	2162,00	2280,91		
☐ 580	Siège RECARO, spécial M, avec réglage mécanique du dossier	1653,00	1743,91		
☐ 578	Siège RECARO, spécial W, avec réglage électrique du dossier, seulement en combinaison avec commande R-Net	2396,00	2527,78		
☐ 581	Siège RECARO, spécial L, avec réglage mécanique du dossier	1598,00	1685,89		
☐ 584	Siège RECARO, spécial X, avec réglage électrique du dossier, seulement en combinaison avec commande R-Net	2396,00	2527,78		

Veuillez observer la hauteur AV du coussin d'assise : coussin d'assise standard +60 mm, ErgoSeat +70 mm, ERGOSTAR +120 mm et RECARO +150 mm. Délai de livraison plus long pour les sièges RECARO. Profondeurs d'assise variables selon le type de siège. Aperçu et tailles spéciales sur demande.

¹⁾ Profondeurs d'assise 400, 430, 460, 490, 530 mm réglables ²⁾ Seulement en combinaison avec largeur d'assise 430 et 480.

08 Revêtements ErgoSeat

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 237	Revêtement ErgoSeat, textile, noir, avec coutures en gris	0,00	0,00		
☐ 4980	Revêtement ErgoSeat, incontinence, noir	56,00	59,08		

09 Dossier et systèmes de dossier

CODE	DÉSIGNATION	COMPATIBLE AVEC SYSTÈME D'ASSISE					HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
		CODE	Plaquette d'assise	Ergo-Seat	Coussin d'assise	ERGOSTAR				
			4276...	948...	561...	961				
☐ 737/287	Dossier standard, noir Hauteur : 500 mm, convertible à 450 mm		●	-	●	-	0,00	0,00		
☐ 736/287	Dossier à tension, noir, hauteur : 500 mm, convertible à 450 mm		●	-	●	-	0,00	0,00		
☐ 608	Tubes ronds, 22 mm, avec barre de poussée continue, sans recouvrement du dossier, préparé pour systèmes de dossier externes*		●	●	●	-	0,00	0,00		
☐ 949	Dossier ErgoSeat, hauteur : 530 mm, convertible à 570 mm		●	●	●	-	0,00	0,00		
☐ 2019	Dossier confort ErgoSeat Pro avec coussin, revêtement textile noir, hauteur 530 mm, convertible à 570 mm, seulement en combinaison avec largeur d'assise de 430 et 480 mm		●	●	●	-	414,00	436,77		

* Pas en combinaison avec les accoudoirs relevables CODE 24 et les pelotes CODE 957 et 954

☐ Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Accessoires du dossier confort ErgoSeat Pro

CODE	DÉSIGNATION	DIMENSIONS EN MM (H X L INTÉRIEURE/EXTÉ- RIEURE X P)	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 2032	Pelotes thoraciques ErgoSeat Pro, petites, paire	230 x 120/60 x 125	263,00	277,46		
☐ 2021	Pelotes thoraciques ErgoSeat Pro, grandes, paire	310 x 125/70 x 140	278,00	293,29		

10 Options pour dossiers (réglages)

CODE	DÉSIGNATION		HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 814	Barre de poussée continue		0,00	0,00		
☐ 2814	Barre de poussée continue, seulement en combinaison avec RECARO		0,00	0,00		
☐ 410	Poignées de poussée individuelles, avec barre de stabilisation		66,00	69,83		
☒ 913	Appui-tête, similicuir noir		0,00	0,00		
☐ 401	Réglage mécanique du dossier	-10° à 30° par paliers de 10°	0,00	0,00		
☒ 25	Réglage électrique du dossier	-10° à 50° en continu	0,00	0,00		

11 Accoudoirs et manchettes

Veuillez observer les caractéristiques fonctionnelles indiquées ! 1 = amovible 2 = réglable en hauteur 3 = réglable en largeur 4 = réglable en profondeur

CODE	DÉSIGNATION	1	2	3	4	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 106	Accoudoir standard avec manchette rembourrée et protège-vêtements noir avec marquage couleur	●	●	●	●	0,00	0,00		
☐ 4960	Accoudoir avec manchette rembourrée, protège-vêtements noir avec marquage couleur et légère dépression au niveau de l'appui-bras	●	●	●	●	0,00	0,00		
☐ 21	Accoudoir avec manchette rembourrée, protège-vêtements noir avec marquage couleur et appui-bras long coudé	●	●	●	●	154,00	162,47		
☐ 24	Accoudoir avec manchette rembourrée, relevable et à angle réglable, autre hauteur d'accoudoir = 190 - 230 mm, seulement en combinaison avec CODE 4859 Support pour module de commande	-	●	-	-	154,00	162,47		
☐ 773*	Éclairage LED rouge pour protège-vêtements avec gravure personnalisée Veuillez inscrire le texte souhaité :	Taille de police 12 mm (max. 2 x 15 caractères) : ----- Taille de police 18 mm (max. 2 x 10 caractères) : -----				421,00	444,15		
☐ 774*	Éclairage LED bleu pour protège-vêtements avec gravure personnalisée Veuillez inscrire le texte souhaité :	Taille de police 12 mm (max. 2 x 15 caractères) : ----- Taille de police 18 mm (max. 2 x 10 caractères) : -----				421,00	444,15		

* Pas en combinaison avec porte-canne, CODE 970 et largeur d'assise 380

☐ Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Accoudoir hémiplégique

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 4982	Gouttière d'avant-bras hémiplégique, pivotante et réglable en hauteur, pour longueurs d'avant-bras jusqu'au centre de la main de 360 mm +/- 20 mm ; seulement en combinaison avec CODE 106, 4960, 21 ; toujours sur le côté opposé du module de commande	368,00	388,24		
☐ 4985	Repose-main hémiplégique plat	55,00	58,02		
☐ 4987	Repose-main hémiplégique avec poignée ergonom. « gauche » ; seulement en combinaison avec CODE 74	55,00	58,02		
☐ 4986	Repose-main hémiplégique avec poignée ergonom. « droite » ; seulement en combinaison avec CODE 60	55,00	58,02		
☐ 4983	Rallonge pour gouttière d'avant-bras hémiplégique, pour longueurs d'avant-bras jusqu'au centre de la main de 430 mm +/- 20 mm	50,00	52,75		

Veuillez noter qu'un accoudoir hémiplégique complet comprend toujours la gouttière d'avant-bras et un repose-main.

Accoudoirs hémiplégiques, pas en combinaison avec CODE 4660, 4661, 813, 4646 et 782. Les rétroviseurs et le support GSM ne peuvent pas être montés sur un accoudoir hémiplégique.

12 Repose-jambes

CODE	DÉSIGNATION	54	798	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 93	Repose-pieds, amovibles et pivotants	●	●	00,00	00,0		
☐ 92	Repose-jambes, relevables, amovibles et pivotants	-	●	124,00	130,92		
☐ 86	Repose-jambes électriques, relevables, amovibles et pivotants, seulement en combinaison avec la commande R-Net	-	●	711,00	750,10		

13 Repose-pieds

CODE	DÉSIGNATION	PROFON- DEUR	LJ	92	93	86	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 54	Repose-pieds monobloc, réglable en profondeur sur 60 mm (en 4 paliers), relevable, hauteur et angle réglables	150 mm	280 - 430 mm	-	●	-	143,00	150,86		
☐ 798	Repose-pieds séparés, relevables, hauteur et angle réglables	150 mm	280 - 430 mm	●	●	-	0,00	0,00		
☐ 822	Sangles de fixation pour chaussures (paire)						44,00	46,42		
☐ 823	Talonnrière (paire)						69,00	72,79		

Veuillez observer que la LJ augmente en fonction des différents systèmes d'assise : coussin d'assise standard +60 mm, ErgoSeat +70 mm et RECARO +150 mm

14 Batteries et chargeurs

CODE	DÉSIGNATION	AUTONOMIE 6 KM/H	AUTONOMIE 10 KM/H	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 5159	Batteries sans entretien env. 43 Ah (5 h), 50 Ah (20 h)	max. 30 km	max. 25 km	0,00	0,00		
☐ 5158	Batteries sans entretien env. 63 Ah (5 h), 73 Ah (20 h)	max. 40 km	max. 35 km	274,00	289,07		
☐ 732	Chargeur 8 A pour 50 Ah (20 h)			0,00	0,00		
☐ 733	Chargeur 12 A recommandé pour 73 Ah (20 h)			219,00	231,04		

☐ Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

15 Éclairage

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	932	Éclairage LED actif à l'avant et à l'arrière conforme au Code de la route	0,00	0,00		

16 Modules de commande et accessoires

	CODE	DÉSIGNATION	CONTRÔLE	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	408	Module de commande VR2	aucun *	0,00	0,00		
☐	682	Module de commande pour inclinaison électr. de l'assise et réglage électr. du dossier	2 servomoteurs	0,00	0,00		
☐	702/415/678	Module de commande R-NET avec écran LED	6 servomoteurs	0,00	0,00		
☐	702/416/678	Module de commande R-NET avec écran couleur LCD	6 servomoteurs	600,00	633,00		
☐	702/398/678	Module de puissance/réglage/commande R-NET avec grand écran couleur LCD 3,5" et fonctions IR/Bluetooth, avec capteur de lumière	6 servomoteurs	836,00	881,98		
☐	918	Module de stabilisation de conduite ESP, seulement avec R-Net / écran couleur LCD		1408,00	1485,44		
☐	4571	Contrôle d'environnement OMNI seulement en combinaison avec R-NET CODE 702, support inclus		653,00	688,91		
☐	4615/4597	Clavier de réglage externe pour la sélection et l'activation directe de 5 fonctions d'assise, également durant la conduite (seulement en combinaison avec R-Net), montage sur le côté du module de commande		1268,00	1337,74		
☐	4615/4599	Clavier de réglage externe pour la sélection et l'activation directe de 5 fonctions d'assise, également durant la conduite (seulement en combinaison avec R-Net), montage sur le côté opposé du module de commande		1268,00	1337,74		

Options pour module de commande

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	74	Montage à droite	0,00	0,00		
☐	60	Montage à gauche	0,00	0,00		

*Commande de 2 servomoteurs en combinaison avec le module de réglage CODE 682
Logiciel pour la programmation de VR2 et R-NET sur demande

17 Support pour module de commande

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	4859	Support pour module de commande, réglable en longueur, seulement en combinaison avec le CODE 24 Accoudoir	0,00	0,00		
☐	4566	Support pour module de commande, réglable en longueur et en hauteur, pas en combinaison avec le CODE 24 Accoudoir	0,00	0,00		
☐	4860	Support pour module de commande, réglable en longueur et en hauteur, escamotable sur le côté (p. ex. à table), pas en combinaison avec code 24 Accoudoir	0,00	0,00		
☐	851	Support pour module de commande pour accompagnateur (le module de commande peut être déplacé de l'avant à l'arrière)	132,00	139,26		
☐	4874	Arceau de protection pour module de commande VR2 et R-NET, pas en combinaison avec le contrôle d'environnement OMNI CODE 4571	30,00	31,65		



Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

18

Modules de commande spéciaux et commandes spéciales

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	4789	Module de commande supplémentaire avec commutation prioritaire pour l'accompagnateur, avec montage sur le tube du dossier	677,02	714,26	9310430	714.26
☐	4660	Tablette avec ouverture (centrale) pour module de commande, montée et escamotable à droite, pas en combinaison avec le code 24 Accoudoir	529,00	558,09		
☐	4661	Tablette avec ouverture (centrale) pour module de commande, montée et escamotable à gauche, pas en combinaison avec le code 24 Accoudoir	529,00	558,09		
☐	813	Commande de table, pivotante. Seulement en combinaison avec accoudoir CODE 106 Seulement en combinaison avec le module de commande R-NET avec écran LED CODE 702/415, pas en combinaison avec le code 24 Accoudoir	1964,00	2072,02		
☐	543	Bouton marche/arrêt externe, couleur verte, diamètre 63 mm, pour les utilisateurs ayant des difficultés d'utiliser les touches du module de commande ou bien comme fonction d'arrêt d'urgence pour l'accompagnateur. Seulement en combinaison avec le module de commande R-NET avec écran couleur LCD CODE 702/416 ou Contrôle d'environnement OMNI CODE 4571	298,00	314,39		
☐	565	Commande au menton, pivotement latéral électrique, seulement en combinaison avec le module de commande R-NET CODE 702 et le contrôle d'environnement OMNI CODE 4571	3226,00	3403,43	9310430	714.26
☐	810	Commande au menton, pivotement latéral mécanique, seulement en combinaison avec le module de commande R-Net CODE 702 et le contrôle d'environnement OMNI CODE 4571	2621,00	2765,15	9310430	714.26
☐	794	Commande Bluetooth de la souris PC	520,00	548,60		
☐	596	idem CODE 543, couleur jaune, diamètre 63 mm	298,00	314,39		
☐	778	idem CODE 543, couleur verte, diamètre 30 mm	298,00	314,39		
☐	779	idem CODE 543, couleur jaune, diamètre 30 mm	298,00	314,39		
☐	4611	Joystick isométrique MicroPilot, seulement en combinaison avec OMNI, CODE 4571	3988,00	4207,34		
☐	4600	Joystick isométrique MicroPilot avec logement et repose-main, seulement en combinaison avec OMNI, CODE 4571	5122,00	5403,71		
☐	4612	Joystick proportionnel MicroGuide, seulement en combinaison avec OMNI, CODE 4571	3988,00	4207,34		
☐	4601	Joystick proportionnel MicroGuide avec logement et repose-main, seulement en combinaison avec OMNI, CODE 4571	5122,00	5403,71		
☐	4940	Support de cou pour joystick, en combinaison avec CODE 4611 ou 4612	852,00	898,86		
☐	4613	Commande TouchDrive, seulement avec R-Net, CODE 702 et OMNI, CODE 4571	5512,00	5815,16		

Les modules de commande spéciaux et les commandes spéciales doivent souvent être adaptés et ne peuvent donc pas, en général, représenter un produit fini. Le positionnement et la programmation doivent être effectués en concertation avec l'utilisateur ou bien élaborés sur place par un technicien. D'autres commandes spéciales sont possibles sur demande.

☐ Faites votre choix en cochant les cases correspondantes☐ Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.**Embouts de joystick**

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	553	Fourche tétra verticale	148,00	156,14		
☐	556	Fourche tétra horizontale	148,00	156,14		
☐	734	Fourche tétra horizontale, réglable à la largeur de la main	97,00	102,33		
☐	4589	Poignée champignon	50,00	52,75		
☐	4590	Poignée boule	50,00	52,75		
☐	4591	Poignée en T	50,00	52,75		
☐	4593	Manche	50,00	52,75		
☐	4594	Poignée bouton	50,00	52,75		
☐	4595	Softball	50,00	52,75		
☐	4602	Embout de joystick MicroPilot liège, avec ressort, souple	374,00	394,57		
☐	4603	Embout de joystick MicroPilot liège, avec ressort, moyen	374,00	394,57		
☐	4604	Embout de joystick MicroPilot coloré, avec ressort, souple	374,00	394,57		
☐	4605	Embout de joystick MicroPilot coloré, avec ressort, moyen	374,00	394,57		
☐	4606	Embout de joystick MicroPilot bleu, avec ressort, souple	374,00	394,57		
☐	4607	Embout de joystick MicroPilot bleu, avec ressort, moyen	374,00	394,57		
☐	4608	Embout de joystick MicroGuide/MicroPilot liège, sans ressort	60,00	63,30		
☐	4609	Embout de joystick MicroGuide/MicroPilot coloré, sans ressort	60,00	63,30		
☐	4610	Embout de joystick MicroGuide/MicroPilot bleu, sans ressort	60,00	63,30		

19

Couleurs de châssis (couleur standard noir mat)

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐	5220	Couleur de châssis en couleur d'accent	514,00	542,27		

☐ Faites votre choix en cochant les cases correspondantes

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Couleurs d'accent

CODE	TUBES DE SIÈGE/DOSSIER/ACCOUDOIR ACCENTUÉ/ REPOSE-PIEDS SÉPARÉS/INSERTS DE JANTES	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 207	noir mat structuré (sans inserts de jantes)	0,00	0,00		
☐ 212	blanc polaire	106,00	111,83		
☐ 186	Bleu magique	106,00	111,83		
☐ 227	Rouge métallique	106,00	111,83		
☐ 180	lemonreflex	106,00	111,83		
☐ 214	jaune soleil	106,00	111,83		

Autres couleurs possibles sur demande et contre supplément, cf. nuancier dans le catalogue. Inserts de jantes possibles pour roues de 9/10/12/14".

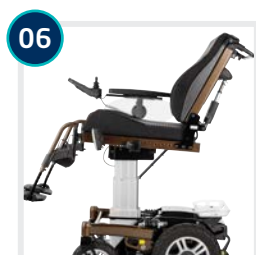
20 Accessoires pour le fauteuil roulant

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
☐ 906	Rétroviseur droit	83,00	87,56		
☐ 927	Rétroviseur gauche	83,00	87,56		
☐ 2676	Film réfléchissant, seulement avec ErgoSeat	88,00	92,84		
☐ 676	Triangle de signalisation arrière	97,00	102,33		
☐ 969	Porte-bagages avec surface satinée, transparent	0,00	0,00		
☐ 994	Porte-bagages avec barres métalliques	119,00	125,54		
☐ 970	Porte-canne	56,00	59,08		
☐ 4795	Protection antidémarrage, clé seulement avec R-Net	44,00	46,42		
☐ 833	Ceinture de sécurité avec boucle	0,00	0,00		
☐ 4646	Tablette thérapeutique à pivotement latéral	480,00	506,40		
☐ 590	Cale d'abduction	202,00	213,11		
☐ 260	Fonction mémoire pour l'appui-tête	47,00	49,58		
☐ 957	Pelotes rigides (paire)	206,00	217,33		
☐ 954	Pelotes pivotantes (paire), pas en combinaison avec le code 24	530,00	559,15		
☐ 781	Prise de chargement USB	174,00	183,57		
☐ 782*	Logement pour support GSM	95,00	100,22		
☐ 2721	Kit adaptateur pour station d'accueil DAHL	434,00	457,87		

* Pas en combinaison avec OMNI, CODE 4571

Date :

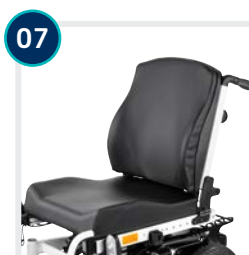
Signature :



CODE 27



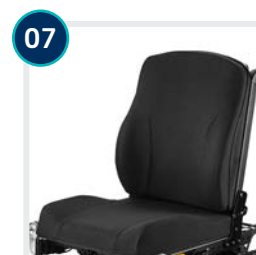
CODE 118



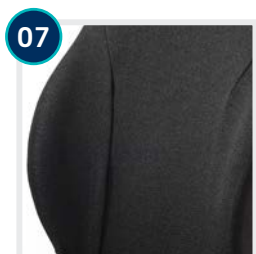
CODE 254



CODE 579/567



CODE 948/949



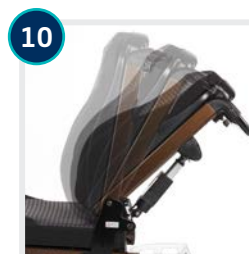
CODE 237



CODE 2019



CODE 2032/2021



CODE 25



CODE 21



CODE 106



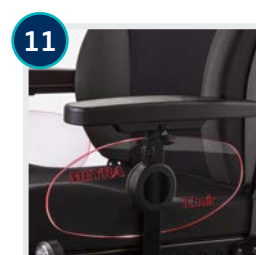
CODE 4960



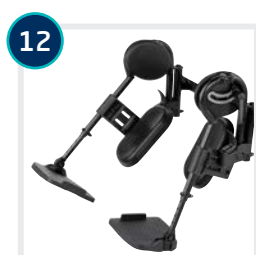
CODE 4982/4987



CODE 774



CODE 773



CODE 92/808



CODE 93/54



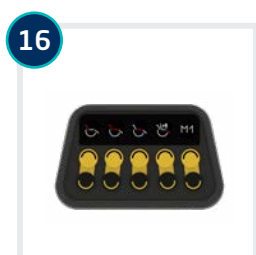
CODE 932



CODE 702/416/678



CODE 702/398/678



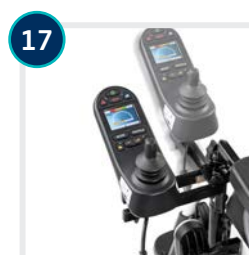
CODE 4615



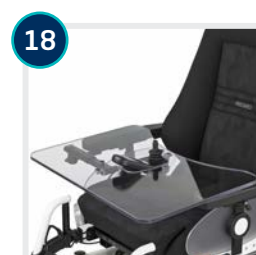
CODE 408/4860



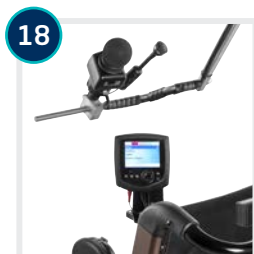
CODE 851



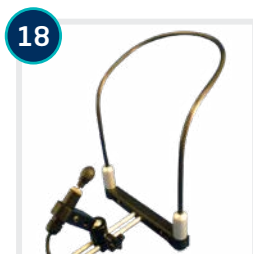
CODE 4860



CODE 4660 / 4661



CODE 565



CODE 4940



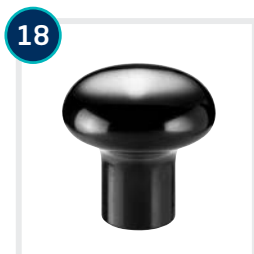
CODE 553



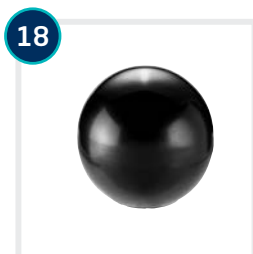
CODE 556



CODE 734



CODE 4589



CODE 4590



CODE 4591



CODE 4593



CODE 4594



CODE 4595



CODE 4606/4607



CODE 4602/4603



CODE 4604/4605



CODE 833



CODE 781



CODE 782

1. GÉNÉRALITÉS – DOMAINE D'APPLICATION

1.1. Les conditions de vente et de livraison (CGV) de l'entreprise MEYRA GmbH ci-dessous sont valables pour tous les contrats conclus avec les clients de l'entreprise. Elles valent également pour toutes les affaires futures avec le client, même sans nouvel accord séparé.

1.2. Le client reconnaît le caractère contraignant des CGV de MEYRA GmbH pour le présent contrat et aussi pour tous les contrats futurs. Les conditions de vente du client ou d'un tiers ne s'appliquent pas. De telles conditions de vente n'engagent par MEYRA GmbH, même si elles n'ont pas été expressément contestées au cas par cas.

1.3. Ces conditions ne sont valables que si le client est un entrepreneur (§ 14 du CODE civil allemand), une personne morale du droit public ou un patri-moine de droit publique.

2. DEVIS, CONCLUSION DU CONTRAT

2.1. Les devis de MEYRA GmbH sont sans engagement et non contractuels dans la mesure où ils n'ont pas été reconnus expressément comme tels.

2.2. MEYRA GmbH peut accepter les commandes ou ordres des clients dans les 14 jours après leur arrivée via une confirmation d'offre écrite.

2.3. Le contrat est établi par la confirmation d'offre écrite, cela vaut également pour toute modification ou tout complément des commandes.

2.4. Nous nous réservons les droits de propriété et d'auteur pour tous les documents remis au client en rapport avec la passation de commande. Ces documents ne doivent pas être mis à la disposition de tiers, à moins que nous ayons accordé notre autorisation écrite expresse. Dans la mesure où nous n'acceptons pas l'offre du client dans le délai précisé au point 2.2, ces documents doivent nous être envoyés dans les plus brefs délais.

3. PRIX

3.1. Les prix sont calculés exclusivement en EURO. Tous les prix sont des prix nets. La taxe sur la valeur ajoutée doit être ajoutée conformément à sa valeur en vigueur.

3.2. En l'absence de convention contraire écrite, nos prix sont valables départ usine sans l'emballage, ni le chargement. Les frais d'emballage et de chargement sont facturés à part.

3.3. Dans la mesure où des prix catalogue servent de base, la liste de prix en vigueur au moment de la passation de commande est valable. Des modifications de prix sont autorisées si plus de quatre mois séparent la conclusion du contrat du délai de livraison convenu. Si ensuite, jusqu'à l'achèvement, les salaires ou les coûts des matériaux augmentent, nous sommes habilités à augmenter les prix en fonction des augmentations des frais. Le client n'est autorisé à se rétracter que si l'augmentation de prix ne dépasse pas seulement de manière négligeable la hausse du coût global de la vie entre la commande et la livraison.

3.4. En cas de commandes successives, MEYRA GmbH n'est pas tenue de respecter les prix des contrats précédents.

3.5. Si la valeur de la commande se situe en-dessous d'une limite de 150,00 € de valeur de marchandise nette, un supplément de quantité minimum, port inclus, de 9,50 € est facturé.

4. EXPÉDITION, TRANSFERT DES RISQUES

4.1. Le lieu d'exécution pour les livraisons est le siège de MEYRA GmbH, sauf convention contraire expresse.

4.2. Si, sur la demande du client, la marchandise lui est envoyée, les risques de perte et de dégradation fortuites de la marchandise sont transférés au client, dès que la marchandise (de même pour les livraisons

partielles) est transmise au tiers désigné pour l'exécution de l'envoi. Cela est valable peu importe que la marchandise soit expédiée depuis le lieu d'exécution ou non et qui supporte les frais de transport.

4.3. Si des réclamations concernant des dommages dus au transport ou des pertes sont faites à l'encontre de MEYRA GmbH, le client doit indiquer le dommage sur les documents de fret ou, en cas de perte, rédiger immédiatement un procès-verbal et le signaler dans un délai d'une semaine.

4.4. Une assurance contre les dommages dus au transport n'est contractée que sur demande expresse et aux frais du client.

4.5. En cas de retards de la remise ou de l'envoi dus au client, les risques sont transférés au client avec l'avis de mise à disposition.

4.6. En cas d'absence de consignes particulières du client, la sélection du moyen et du mode de transport est effectuée par MEYRA GmbH, sans garantie et responsabilité pour le mode d'expédition le moins cher et le plus rapide.

5. DÉLAI DE LIVRAISON, ÉTENDUE DE LIVRAISON

5.1. Les délais de livraison annoncés sont des délais de livraison prévisionnels, à moins qu'un délai précis n'est était fixé expressément par écrit.

5.2. Si les parties ont convenu d'un délai de livraison, celui-ci commence à la date de la confirmation de commande. Le délai de livraison est respecté si la marchandise a quitté l'usine ou si la mise à disposition a été annoncée avant son écoulement.

5.3. Le respect des délais de livraison et de prestation suppose la remise dans les temps de tous les documents à fournir par le client ainsi que l'indication dans les temps de toutes les informations nécessaires et l'accomplissement de toutes les autres obligations par le client. Si ces conditions ne sont pas respectées à temps, les délais se prolongent en conséquence.

5.4. MEYRA GmbH n'est pas tenue responsable des retards de livraison dus à des cas de force majeure ou à d'autres événements imprévisibles au moment de la conclusion du contrat (par ex. grève, perturbations de la production, approvisionnement propre n'ayant pas lieu dans les temps, retards de transport, conditions météorologiques défavorables, etc.) qui ne sont pas de son fait. Le délai de livraison se prolonge en fonction de la durée de l'empêchement provisoire dont MEXRA GmbH n'est pas responsable, à laquelle s'ajoute un délai de reprise approprié.

5.5. Si les retards en résultant dépassent une période de six semaines, les deux parties contractantes sont habilitées à se retirer du contrat pour ce qui est de l'étendue de la prestation concernée.

5.6. MEYRA GmbH est habilitée à effectuer des livraisons partielles dans la mesure où la livraison partielle est utilisable pour le client dans le cadre de l'utilisation prévue dans le contrat, la livraison des marchandises restantes est assurée et ne cause aucun frais supplémentaires à la charge du client.

6. PAIEMENT

6.1. Les montants facturés doivent être payés en intégralité sur un compte bancaire précisé par nos soins, dans les 30 jours suivant la présentation de la facture. Si la facture ne concerne par une livraison de pièces détachées ou une réparation, le client a droit à la déduction d'un escompte de 2% en cas de paiement dans les 8 jours suivant la présentation de la facture.

6.2. Nous n'acceptons les chèques et les espèces que sur accord exprès. L'acceptation n'a lieu que sous réserve de validité. Les rectifications de facture en cas de chèques ou d'espèces n'ont lieu qu'après encaissement. La datation de valeur a lieu le jour où nous disposons définitivement de la contre-valeur.

6.3. Si le client ne s'en acquitte pas à l'échéance, les montants restants sont majorés de 8% de plus que le

taux d'intérêt de base respectif. Nous nous réservons le droit de réclamer un dédommagement plus important en cas de retard.

6.4. En cas de retard du client dans le règlement d'une de ses factures, l'ensemble des créances reposant sur le même rapport juridique est immédiatement exigible, sans qu'une notification spéciale ne soit nécessaire.

6.5. Le client ne peut exiger une compensation que si ses revendications sont juridiquement établies ou incontestées. Le client n'est autorisé à exercer un droit de rétention que si la prétention compensatoire de celui-ci est fondée sur la même relation contractuelle.

6.6. MEYRA GmbH est en droit de céder des créances sur des livraisons ou des prestations.

7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

7.1. La marchandise livrée par MEYRA GmbH reste la propriété de MEYRA GmbH jusqu'au règlement intégral de toutes les obligations, même futures, du client.

7.2. Le client est en droit de céder la marchandise sous réserve dans le cadre d'une exploitation commerciale régulière. Il n'est pas autorisé à d'autres dispositions, en particulier pour une mise en gage ou une cession à titre de sûreté. Les créances issues de la revente de la marchandise sous réserve (dont les créances autres telles que les prétentions d'assurance ou les droits découlant d'un acte illicite en cas de perte ou de destruction) sont cédées dès à présent à MEYRA GmbH, par mesure de sécurité. MEYRA GmbH accepte cette cession. Le client est autorisé à recouvrer les créances cédées dans la mesure où il a répondu à ses obligations de paiement. En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit de révoquer l'autorisation de recouvrement.

7.3. Si le client modifie la marchandise sous réserve, il est ici convenu que la modification a lieu au nom et pour le compte de MEYRA GmbH à titre de fabricant et celle-ci acquiert immédiatement la propriété ou – si la modification a lieu avec ou en rapport avec des matériaux de plusieurs propriétaires ou si la valeur de l'élément modifié est supérieure à celle de la marchandise livrée – la copropriété (propriété fractionnée) du nouvel objet, au prorata de la valeur de la marchandise livrée par rapport à la valeur du nouvel objet. Dans la mesure où MEYRA GmbH perd sa propriété par suite d'une liaison ou d'un mélange ou si elle ne venait pas à être propriétaire de l'objet livré en cas de transformation, le client transfère préalablement par la présente à MEYRA GmbH une part de copropriété du bien homogène, correspondant à la valeur au prorata de l'objet livré. Par la présente, MEYRA GmbH accepte cette offre. La remise est remplacée par une mise en dépôt à titre gracieux.

7.4. Le client est tenu de nous informer immédiatement en cas d'accès de tiers aux marchandises livrées sous réserve de propriété et de fournir les informations ainsi que les documents nécessaires pour faire valoir nos droits. De même, le client doit indiquer la propriété de MEYRA GmbH aux tiers de son propre chef. Les frais en résultant sont à la charge du client.

7.5. MEYRA GmbH est tenue de donner la mainlevée sur les sûretés à la demande du client dans la mesure où elles dépassent de plus de 20% la valeur des requêtes à sécuriser. La sélection des sécurités à lever incombe à MEYRA GmbH.

7.6. En cas de dépôt de demande d'insolvabilité concernant le client, nous interdisons dès à présent la revente ou la transformation de notre marchandise sous réserve et nous révoquons notre autorisation de recouvrement concernant les requêtes qui nous sont cédées.

7.7. En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit d'exiger la restitution immédiate de la marchandise sous réserve.

8. GARANTIE / RESPONSABILITÉ

8.1. Le client doit examiner les marchandises livrées immédiatement après la livraison. Dans la mesure où il s'agit de défauts évidents ou de défauts trouvés lors d'un examen minutieux, le client doit nous faire parvenir ses réclamations par écrit dans un délai d'une semaine après réception de la livraison. Une fois ce délai écoulé, toute responsabilité est exclue pour ce type de défauts. Pour les défauts cachés, il n'existe un droit de garantie que s'ils nous sont signalés au plus tard une semaine après avoir été découverts.

8.2. En cas de livraison non-conforme, nous avons le droit d'opter de notre propre chef pour une amélioration de l'élément défectueux ou pour une nouvelle livraison conforme. Le client est tenu de mettre à notre libre disposition l'élément défectueux en vue d'une vérification et d'une amélioration. Si l'amélioration ou la livraison ultérieure échoue, si elle n'a pas lieu dans un délai approprié ou si nous le refusons, le client peut choisir de se retirer du contrat ou de réduire le prix d'achat. Dans les cas où cela n'est pas rendu nécessaire par la loi, il n'est pas obligatoire de définir un délai.

8.3. La garantie est annulée si le client modifie ou fait modifier par un tiers l'objet livré sans autorisation et si la réparation des défauts est ainsi rendue impossible ou déraisonnablement complexe. Mais, dans tous les cas, les frais supplémentaires dus à la modification sont à la charge du client.

8.4. Les règlements ci-dessus n'entravent pas l'éventuelle garantie que nous offrons au premier utilisateur du moyen de réhabilitation.

8.5. Sont exclus de la garantie l'usure fonctionnelle de tous les articles, modules de construction, batteries et pièces détachées livrés par nos soins ainsi que le stockage, l'utilisation ou la manipulation inappropriés ou non conformes des marchandises.

8.6. Les autres réclamations du client, en particulier le versement de dommages et intérêts au lieu de la prestation et d'indemnités pour un autre dommage direct ou indirect – y compris les dommages collatéraux ou consécutifs, quel que soit le fondement juridique – sont exclues. Cela n'est pas valable si MEYRA GmbH a frauduleusement dissimulé un vice juridique ou matériel ou si le dommage est survenu du fait d'une intention délibérée ou d'une négligence grossière de la part de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires ou en cas de violation non intentionnelle d'obligations contractuelles essentielles. Les obligations contractuelles essentielles sont les obligations dont l'exécution est la base d'une mise en œuvre conforme du contrat et dont le respect peut être supposé en toute confiance et toute circonstance par le partenaire contractuel. En cas de dommages matériels et préjudices pécuniaires causés par simple négligence, l'obligation d'indemnisation de MEYRA GmbH est cependant limitée pour ce qui est de sa hauteur aux dommages typiques prévisibles. En outre, les dommages corporels et/ou sanitaires dus à une violation coupable des obligations de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires ne sont pas exclus.

8.7. La responsabilité en vertu de la loi sur la responsabilité des produits reste entière.

9. PRESCRIPTION

Les revendications du client en cas de défaut matériel sont prescrites deux ans après remise/livraison de la marchandise au client. Pour les appareils de remplacement et les réparations, le délai de prescription est de un an à partir de la remise/livraison de la marchandise au client. Ne sont pas concernées les demandes de dommages et intérêts en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité du corps ou à la santé et/ou les demandes de dommages et intérêts en cas de dommages causés par faute lourde ou intentionnellement par MEYRA GmbH ou ses auxiliaires. Dans ce cas, les

délais de prescription légaux s'appliquent.

9.1. SERVICE D'APPAREILS DE REMPLACEMENT

Indépendamment de la garantie, MEYRA GmbH propose aux clients de remplacer les appareils défectueux par des appareils ayant subi une révision générale. Les conventions suivantes s'appliquent aux appareils proposés en remplacement :

- Les appareils de remplacement sont entièrement révisés et en parfait état technique.
- L'appareil défectueux doit être renvoyé à MEYRA GmbH gratuitement dans les 15 jours ouvrés. L'appareil renvoyé devient notre propriété.
- Si nous ne récupérons pas l'appareil, nous facturons pour l'appareil de remplacement 95% du prix de vente à neuf.
- L'appareil renvoyé doit correspondre au type et à la version de l'appareil de remplacement. En outre, l'appareil doit être réutilisable et ne doit présenter que des traces d'usure correspondant à un usage normal.
- Il revient à MEYRA GmbH d'évaluer si l'appareil renvoyé respecte les conditions ci-dessus. Si ces conditions ne sont pas respectées, nous facturons également pour l'appareil de remplacement livré le montant indiqué ci-dessus, moins la valeur résiduelle de l'appareil renvoyé.

10. GARANTIE DES SÉCURITÉ DU PRODUIT

10.1. MISE HORS DISTRIBUTION DU PRODUIT

Si une mise hors du produit est nécessaire à cause d'un défaut de produit ou à cause d'une obligation légale, le client est obligé de participer au déroulement pour réaliser une mise hors distribution efficace. Le client est surtout obligé d'informer MEYRA GmbH de l'endroit où se trouvent les produits concernés. Pour cela, le client doit documenter les endroits où se trouvent les produits et le mettre à disposition de MEYRA sur demande. Si le client vend les produits aux revendeurs, il faut aussi bien contractuellement obliger le revendeur de documenter les endroits où se trouvent les produits.

10.2. Le client est obligé d'entraîner le client final en ce qui concerne l'usage du produit livré par un personnel spécialisé. Si le client vend les produits aux revendeurs, il faut aussi bien contractuellement obliger le revendeur d'entraîner le client final par un personnel spécialisé.

11. RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATIONS CONSTRUCTIVES

Il faut noter que des dispositions juridiques plus strictes s'appliquent aux constructions spéciales. Les modifications constructives des articles de MEYRA GmbH par le client ou par un tiers mandaté par ses soins ne sont autorisées que si elles correspondent aux exigences de sécurité et si notre direction a donné son accord écrit au préalable. A cette fin, il est nécessaire de mettre à notre disposition, si nous le demandons, un modèle modifié accompagné des croquis de construction. Si des modifications constructives sont effectuées dans l'accord écrit de notre direction et si, en raison de ces modifications, des tiers subissent des dommages desquels nous devons répondre sur le plan extérieur, le client est tenu de nous libérer de toutes les revendications du tiers en interne.

12A. RENVOIS DE MARCHANDISES DE PRODUITS FINIS ET DE COMPOSANTS

Les renvois de marchandise qui ne sont pas accompagnés d'une copie du bon de livraison ou de la facture ne sont pas acceptés. Les renvois de marchandises (dans l'emballage d'origine et dans un état neuf

absolu) sont remboursés à hauteur de 80 % de la valeur nette de la marchandise. Sont exclus de la reprise les articles dont la livraison remonte à plus de 3 mois, les modèles spéciaux, les articles d'hygiène, les batteries pleines et les articles dont la valeur nette est inférieure à 100,00 €. En outre sont exclus les fauteuils roulants de fabrication individuelle (par ex. : fauteuils roulants pour enfants et adaptatifs). Les risques liés au transport sont assumés par l'expéditeur. Si des frais de nettoyage et/ou de désinfection sont engagés pour les renvois autorisés, ceux-ci seront facturés moyennant un forfait minimum de 79 € net.

12B. ANNULATIONS DE COMMANDE DE PRODUITS FINIS

12B.1. Les annulations de commande sans accord stipulé au préalable par MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

12B.2. Les annulations doivent se faire par écrit.

12B.3. En cas d'autorisation d'annulation de produits finis, prêts à être livrés, les points suivants sont valables :

- Les articles de réhabilitation sont entièrement remboursés. Les fauteuils roulants de construction spéciale ainsi que les fauteuils roulants de sport ne sont en principe pas repris.
- En cas d'annulation de fauteuils roulants adaptatifs, une part de 20% de la valeur nette la marchandise est déduite.

Les frais d'annulation pour les fauteuils roulants électriques et les scooters sont de 5%. Pour les fauteuils roulants standard ou poids légers, 10% de frais d'annulation sont facturés.

12C. REPRISE / ÉLIMINATION

Nos prix ne comprennent pas les frais pour la reprise et l'élimination des anciens appareils complets d'autres utilisateurs que des foyers privés. Sur demande, nous organisons, contre remboursement des frais encourus, la reprise et le recyclage / l'élimination de tels appareils, dans la mesure où ils ont été commercialisés par nos soins. Les renvois sans accord stipulé au préalable par MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

13. UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Nous avons le droit de stocker les données personnelles du client dans le cadre de conventions légales, en particulier du règlement général sur la protection des données, et de les traiter au sein de l'entreprise.

14. TRIBUNAL COMPÉTENT, DROIT

à appliquer, clause salvatrice

14.1. Sauf mention contraire expresse, le siège social de MEYRA GmbH à Kalletal-Kalldorf fait office de lieu d'exécution.

14.2. Pour tous les litiges issus du rapport contractuel, le tribunal compétent est défini en fonction de notre siège social à Kalletal-Kalldorf. Nous sommes en outre autorisés à poursuivre le client également auprès de son tribunal compétent.

14.3. Le droit en vigueur en Allemagne s'applique et ce, à l'exclusion du droit commercial des Nations Unies.

14.4. Dans le cas où certaines dispositions de ces conditions générales de vente s'avèreraient en partie ou totalement inapplicables, cela n'affecte pas la validité des autres dispositions.